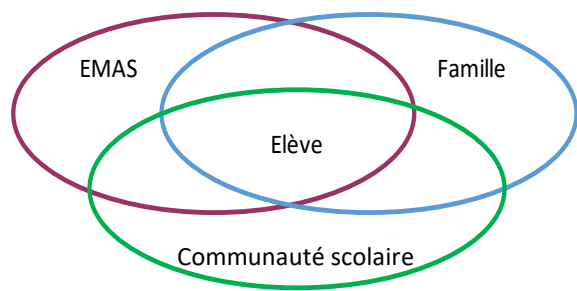


## Qui peut nous interpeler ?

- Inspecteur de circonscription
- Directeur d'établissement
- Enseignant
- Infirmier scolaire
- Psychologue scolaire
- AESH
- CPE
- Parents ...



## Comment ?

- En scannant le QR code, et en remplissant la fiche de saisine.



## Et après ?

- Programmation d'une date d'entretien pour le recueil des attentes.
- Observation et analyse
- Co-construction d'un plan d'action
- Mise en place du plan d'action par les aidants avec une durée variable selon le plan
- Evaluation du plan d'action
- Suivi à envisager

## L'EMAS n'est pas :

- Une équipe d'évaluation, de diagnostic ou de bilan
- Une substitution à un accompagnement AESH
- Une porte d'entrée pour une structure médico-sociale

## Contact :

Par téléphone : 03.23.60.42.33

Ou 06.31.25.28.20 (Coordinatrice)  
Ou le 06.31.25.34.24 (Psychologue)  
Par mail : l.baurin@fondationsavart.fr

# E.M.A.S

Equipe Mobile d'Appui  
Médico-Social à la

Scolarisation des enfants en  
situation de handicap

Lydie Baurin  
Coordinatrice  
Educatrice Spécialisée

Manon Morgny  
Psychologue



Isabelle Coelho  
Directrice

Nathalie Ledru  
Cheffe de Service



IME de Guise  
561 Rue des Docteurs Devillers 02120 Guise

## Zone

## Géographique



## Objectif

L'EMAS a pour objectif de prendre en compte au plus tôt les besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap, en permettant aux établissements scolaires et à la communauté éducative de s'appuyer sur l'expertise et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux.

L'intervention de l'EMAS sera ponctuelle et limitée dans le temps.

L'EMAS ne se substitue pas aux dispositifs existants, ni à un suivi médico-social existant.

## Missions

**Conseiller et Participer** à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap.

**Apporter Appui et Conseil** à un établissement scolaire en cas de difficultés avec un élève en situation de handicap, qu'il bénéficie ou non d'un accompagnement spécifique.

**Aider** la communauté éducative à gérer une situation difficile.

**Conseiller** une équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

## Et concrètement

Sensibilisation sur des thèmes particuliers à la demande et à destination des professionnels de l'Éducation Nationale et sur tous types de handicap.

Ecoute de la demande, observation en classe, mise en place d'un plan d'action, co-construction d'outils d'aide à la communication et à la contenance psychique, accompagnement dans la mise en place d'outils spécifiques.

Présence aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation et apport d'éléments d'observation et de conseils pour atteindre les objectifs éducatifs visés pour l'élève, accompagnement des familles autour de la parentalité.